

La planification de vos finances personnelles

Ateliers de planification financière offerts aux professeurs de l'UQO

Campus de Gatineau, lundi 16 février 2015, de 13 h 00 à 16 h 00
Pavillon Alexandre-Taché, local F-2029

Campus de St-Jérôme, mercredi, 18 février 2015, de 9 h 00 à 12 h 00
Local J-4121

Par : Louis Hudon Pl.Fin.
Services Financiers Louis Hudon inc.
160, boul. de l'Hôpital, bureau 501
Gatineau, Qc, J8T 8J1
Tél. : 819-561-5885
Fax : 819-243-0287
LHudon@LouisHudon.com



Table des matières

1. La planification financière
 2. Notions générales
 3. Étapes de la planification financière
 4. Vos objectifs financiers
 5. Hypothèses
 6. Diagnostic
 7. Sources de financement de la retraite
 8. Exemple de calcul pour la retraite
 9. Produits d'assurance
 10. Produits d'épargne
 11. Constitution d'un portefeuille
 12. Conclusion
- Annexe : RRUQ

1. La planification financière

But :

Ne pas manqué d'argent pour les choses les plus importantes pour vous.

Champs d'intervention

- Finances
- Fiscalité
- Aspects légaux
- Retraite
- Placements
- Succession
- Assurance et gestion des risques

1. La planification financière (suite)

Processus de la planification financière

- a. Objectifs du consommateur:
 - i. maximiser sa satisfaction provenant de ses choix de consommation
 - ii. minimiser les risques financiers

- b. Contraintes :
 - i. revenu,
 - ii. richesse,
 - iii. fiscalité

- c. Horizon :
 - i. reste de la vie,
 - ii. 2^e génération,
 - iii. autre

1. La planification financière (suite)

d. Contexte :

- i. Le consommateur doit faire des choix parmi une infinité de produits et services avec un revenu limité;
- ii. Liberté de choisir avec obligation d'assumer les conséquences

e. Limites

- i. Prévisions économiques et démographiques
- ii. Modification des préférences dans le temps

La planification financière est un outil d'intégration d'informations pour ceux et celles qui veulent améliorer leur situation financière en fonction de leurs objectifs.

2. Notions générales

a. Utilité de l'argent

\$ = consommation

b. Épargne = consommation future

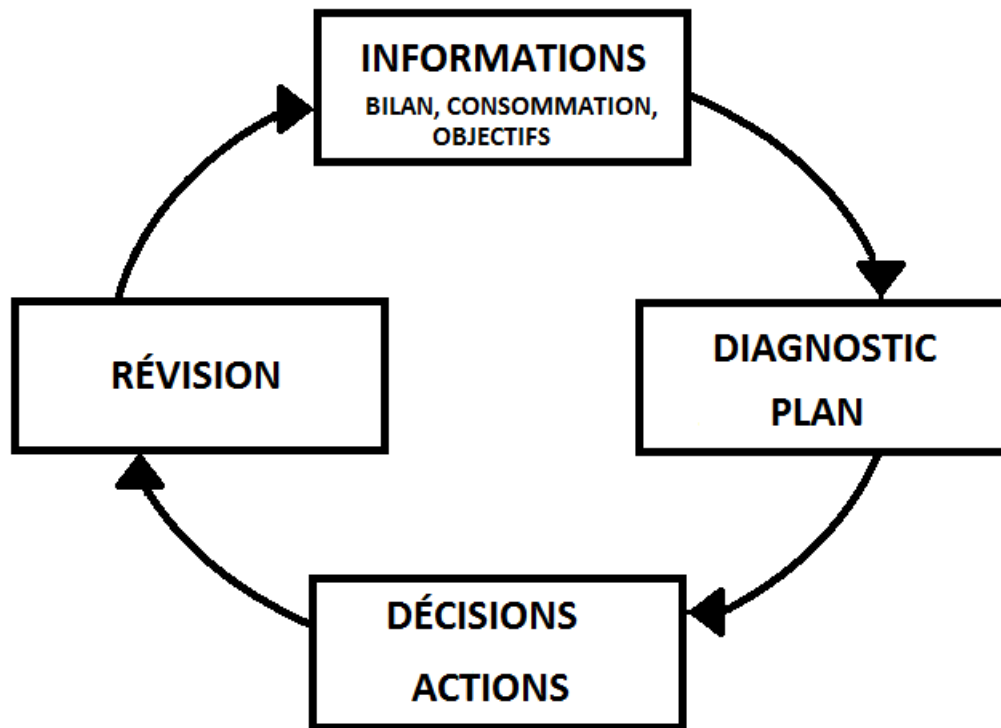
c. Niveau de vie, coût de vie, consommation

Somme de toutes les dépenses

d. Niveau de vie permanent

Le plus haut niveau de vie que vous puissiez avoir sans compromettre votre sécurité financière pour le reste de votre vie.

3. Étapes de la planification financière



3.Étapes de la planification financière(suite)

- Établissement d'un plan
 - o Cueillette d'informations
 - a. Établissement du bilan financier
 - Comptable
 - Actuariel
 - Économique
 - humain
 - b. Évaluation du niveau de vie
 - c. Données fiscales
 - d. Droits au titre d'un fonds de pension
 - e. Couverture d'assurance-vie et invalidité
 - f. Testament et mandat en cas d'inaptitude

3.Étapes de la planification financière(suite)

- Identification des préférences
 - a. Objectifs à court, moyen et long terme
 - b. Retraite, héritage, études des enfants, maison, sabbatique, dons, etc.
 - c. Advenant un décès, une invalidité

3.Étapes de la planification financière(suite)

- Analyse et calcul
 - a. Diagnostic
 - b. Priorités
 - c. Décisions
 - d. Plan d'action
 - Achat ou annulation d'assurance
 - Épargnes ou dépenses supplémentaires
 - Plan de décaissement des épargnes à la retraite avec optimisation fiscale

3.Étapes de la planification financière(suite)

○ Révision périodique

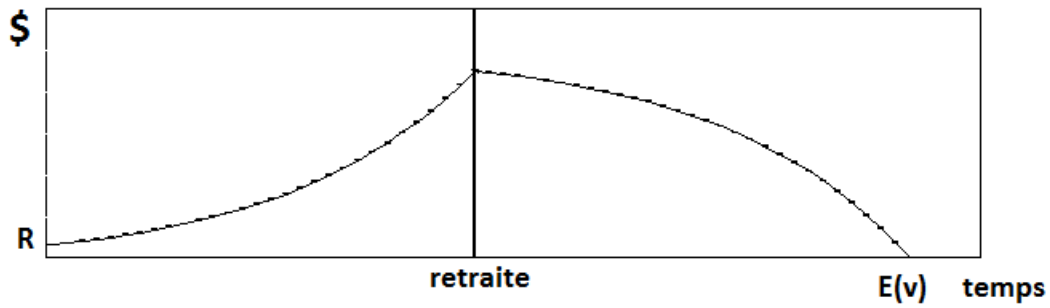
a. Au 2 ans

b. Ou quand il y a des changements importants

- Naissance
- Décès
- Séparation / divorce
- Réorientation
- Héritage

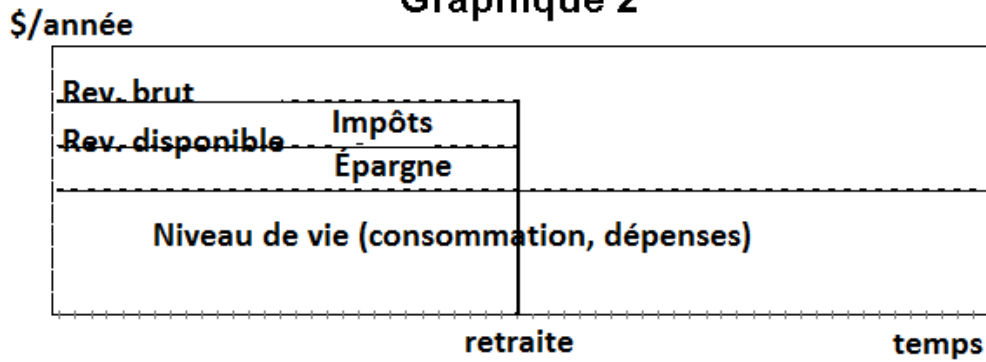
Résumé graphique

Graphique 1



R : Richesse initiale
E(v) : espérance de vie

Graphique 2



4. Vos objectifs financiers

a. Retraite

i. Âge

ii. Niveau de vie

b. Décès

i. Niveau de vie à protéger pour les survivants : besoins annuels

ii. Besoins ponctuels

1. Frais funéraire

2. Remboursement des dettes

3. Études des enfants

Vos objectifs financiers(suite)

a. Invalidité

b. Autres objectifs financiers

i. Achat d'une maison

ii. Héritage

iii. Études des enfants

iv. Sabbatique

v. Autres

5. Hypothèses

Rendement réel

selon la composition de votre portefeuille:

CPG :	1,00%
Obligations :	1,50%
Actions :	4,00%

Inflation anticipée : 2,00%

Espérance de vie :

Femme de 60 ans :	29 ans (décès médian à 89 ans) 35 ans (25% de risque de survie)
Homme de 60 ans :	24 ans (décès médian à 84 ans) 31 ans (25% de risque de survie)

6. Diagnostic

La planification financière vous permettra de déterminer si vos couvertures d'assurances et vos épargnes sont adéquates en fonction de vos objectifs.

Dans ce sens, elle vous permettra de fixer des objectifs réalistes en fonction de vos capacités financières et de vos objectifs.

Elle permettra d'établir un plan d'action pour atteindre vos objectifs.

Elle permettra d'établir un calendrier des mises à jour afin d'ajuster le plan en fonction de nouvelles réalités et de nouvelles préférences.

7. Source de financement de la retraite

- Pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV)

Quand entre 65 ans et 70 ans?

- Régime des rentes du Québec (RRQ)

Quand entre 60 ans et 70 ans?

- Régime de pension agréé : RRUQ

- REER / FERR

- CÉLI

- Épargne non enregistrée

- Autres

8. Exemple de calcul pour la retraite

Sylvie, 50 ans (1^{er} janvier 1965), salaire de 100 000\$

Cotise au RRUQ depuis l'âge de 30 ans, 1^{er} janvier 1995

Veut prendre sa retraite à 65 ans, 1^{er} janvier 2030

8.1 Bilan

Actif

CÉLI	2 000\$	
REER	45 000\$	
Maison	300 000\$	
Total		347 000\$

Passif

	Hypothèque	150 000\$*	
Avoir net		197 000\$	
Total			347 000\$

* Hypothèque amortie sur 15 ans, taux d'intérêt de 4% et paiement de 1 100\$ par mois.

8.2 Niveau de vie

Salaire

100 000\$

Déductions

Assurance emploi 762\$

Assurance parentale 386\$

RRQ 2 536\$

Régime de pension 9 383\$

REER 4 000\$

CÉLI 1 000\$

Autres épargnes 0\$

Syndicat 1 000\$

Impôt

Fédéral 11 161\$

Québec 13 284\$

Total 41 859\$

Niveau de vie

56 489\$

Ajustements du niveau de vie pour la retraite

Niveau de vie avant ajustement	56 489\$
--------------------------------	----------

Ajustements

Amortissement de l'auto	+3 000\$
-------------------------	----------

Amortissement de la maison	+5 000\$
----------------------------	----------

Paiement hypothécaire	-13 200\$
-----------------------	-----------

Autres : ?	
------------	--

Niveau de vie ajusté pour la retraite	51 289\$
---------------------------------------	----------

8.3 Niveau de vie à la retraite avant impôt

Niveau de vie ajusté à la retraite	51 000\$
------------------------------------	----------

Impôt	<u>18 200\$</u>
-------	-----------------

Revenu brut requis à la retraite	69 200\$
----------------------------------	----------

8.4 Valeur de l'objectif

Espérance de vie :	95 ans
Rendement nominal	5% (portefeuille diversifié)
Inflation anticipée	2%
Rendement réel	3%
Revenu annuel désiré :	69 200\$
Capital requis	1 356 351\$

8.5 Sources de financements

8.5.1 Pension de la sécurité de la vieillesse (PSV)

Montant : 6 765\$

Rente complètement indexée

Début : 67 ans

Valeur actuarielle à 65 ans 119 650\$

8.5.2 Régime des rentes du Québec (RRQ)

Montant : 10 900\$

Rente complètement indexée

Début : 65 ans

Valeur actuarielle à 65 ans 213 645\$

8.5.3 RRUQ

Montant : 45 500\$
(35 ans x 1,3% x 100 000\$)

Indexation

- Totale pour année avant 2005
- Selon résultat de la caisse après 2004

1995 à 2004, 10 ans pleinement indexé
2005 à 2029, 25 ans non indexé

Indexation = $10 / 35 * 2\% = 0,57\%$

Donc, perte de pouvoir d'achat de 1,43%

Début : 65 ans

Valeur actuarielle à 65 ans 747 413\$

Valeur de l'indexation totale : 144 407\$

8.5.4 REER à 65 ans

Valeur	144 504\$
--------	-----------

8.5.5 CÉLI à 65 ans

Valeur	21 715\$
Ajustement pour impôt (40%)	<u>14 477\$</u>
Total	36 191\$

8.5.6 Sommaire des sources de financement

PSV	119 650\$
RRQ	213 645\$
RRUQ	747 413\$
REER	144 504\$
CÉLI ajusté	36 191\$
Total	1 261 404\$

8.6 Diagnostic

Objectif	1 356 351\$
Sources de financement	1 261 404\$
Surplus (déficit)	(94 947\$)
En pourcentage de l'objectif	7,0%

8.7 Solutions

8.7.1 Accepter un niveau de vie plus faible

Dans ce cas le niveau de vie serait de 48 000\$ par année, après impôt, indexé et en dollars de 2015.

8.7.2 Retarder la retraite d'un an

Permet de réduire le déficit à 1,1% en utilisant une bonification de 5% pour ajournement de la rente de RRUQ.

8.7.3 Cotiser 1000\$ de plus au REER

Permet de réduire le déficit à 4,6% en augmentant le capital pour la retraite mais aussi en diminuant le niveau de vie actuel et, par conséquent, le niveau de vie à préserver à la retraite.

8.8 Risques de la planification

8.8.1 Rendement réel de 2% au lieu de 3%

Le déficit passe de 7,0% à 10,3%.

8.8.2 Inflation à 3% au lieu de 2%

Le déficit passe de 7,0% à 11,3% en raison de la plus grande perte de pouvoir d'achat de la rente du RRUQ.

8.8.3 Décès 5 années plus tard

Le déficit passe de 7,0% à 9,3%.

9. Produits d'assurance

- Assurance-vie
- Assurance-invalidité
- Assurance maladies graves
- Assurance soin de longue durée
- Rente viagère

10. Produits d'épargne

- Fixe
 - o Certificat de placements garantis
 - o Obligations

- Variable
 - o Actions

- Mode d'investissement
 - o Directement
 - o Fonds communs de placements

11. Constitution d'un portefeuille

- Philosophie de l'investisseur
 - o Sources d'enrichissement
 - o Rien de magique
 - o L'épargne n'est pas une fin en soi

- Horizon d'investissement

- Catégories d'actifs

- Rendements historiques

- Risques

- Diversification
 - o Par catégorie d'actifs
 - o Par secteurs industriels
 - o Par pays
 - o Par styles de gestion

Constitution d'un portefeuille(suite)

- Structure du portefeuille
 - o Appariement des échéances
 Découle de la planification financière

 - o Tolérance au risque

12. Conclusion

La planification financière

- Outil d'analyse
- Permet d'acquérir une grande lucidité sur ses finances
- Identifie les moyens à prendre pour atteindre ses objectifs financiers

Vos finances personnelles évoluent naturellement selon une certaine dynamique ... comme un bateau sur l'eau, emporté par le courant et le vent.

La planification financière joue le rôle d'un gouvernail afin que votre destination soit celle que vous avez choisie.

Vous n'aurez vraiment ... que ce que vous aurez désiré vraiment!

Annexe : RRUQ

- Régime à prestations déterminées
- Adhésion obligatoire
- Taux de cotisation : 10,8%
- Revenu en excès de 25% du MGA
- Années de service aux fins d'éligibilité : lien d'emploi
- Années de participation aux fins du calcul de la rente : cotisations au RRUQ
- En cas d'invalidité

RRUQ(suite)

- Prestation de retraite
 - o Date normale de la retraite : 65 ans

 - o Crédit de rente
 - a. Avant 65 ans
 - 2% par année de participation

 - b. Après 65 ans
 - 1,3% par année pour le revenu jusqu'à concurrence du MGA

 - 2,0% par année pour le revenu qui excède que MGA

 - o Sans correction actuarielle
 - a. Au minimum 55 ans d'âge et 32 ans de service

 - b. 35 années de service

RRUQ(suite)

- Autrement : réduction actuarielle
 - a. Réduction de 3% par année si au moins 22 ans de services
 - b. Réduction actuarielle autrement (5 à 7%)
- Rente revalorisée après 65 ans (71 ans maximum)

Selon équivalence actuarielle

- Indexation
 - a. Complète pour année de participation avant 2005
 - b. Par la suite : conditionnelle selon les résultats de la caisse,
 - perte de pouvoir d'achat maximale de 3% par année
- Rente réversible à 50%

RRUQ(suite)

- Possibilité de garantir la rente pendant 10 ans

- Rente nivelée
Applicable avant 65 ans : recevoir plus avant 65 ans et moins par la suite.
 - Peut réduire la récupération de la PSV

Exemple 1 :

Âge au début de la rente	65 ans
Années de service	30 années
Années de participation	29 années
Moyenne des 5 meilleurs salaires	65 000\$
Moyenne des 5 MGA correspondant	49 000\$
Montant annuel de la rente de base (65 000\$ x 2% x 29 années de participation)	37 700\$
Réduction pour coordination avec la RRQ (49 000\$ x 0,7% x 29 années)	9 947\$
Rente annuelle payable à compter de 65 ans (37 700\$ - 9 947\$)	27 753\$

Exemple 2 :

Âge au début de la rente	60 ans
Années de Service	32 années
Années de participation	31 années
Moyenne des 5 meilleurs salaires	65 000\$
Moyenne des 5 MGA correspondant	49 000\$
Montant annuel de la rente de base (65 000\$ x 2% x 31 années de participation) De 60 ans à 65 ans	40 300\$
Réduction pour coordination avec la RRQ (49 000\$ x 0,7% x 31 années)	10 633\$
Rente annuelle payable à compter de 65 ans (40 300\$ - 10 633\$)	29 667\$

Exemple 3 :

Âge au début de la rente	55 ans
Années de Service	30 années
Années de participation	29 années
Moyenne des 5 meilleurs salaires	65 000\$
Moyenne des 5 MGA correspondant	49 000\$
Montant annuel de la rente de base (65 000\$ x 2% x 29 années de participation)	37 700\$
Réduction en raison de l'anticipation de la rente (1 ^{re} date sans réduction : 32 ans de service) (32 – 30) x 3%	6%
Réduction (6% X 37 700)	2 262\$
Rente payable de 55 à 65 ans (37 700\$ - 2 262\$)	35 438\$
Réduction pour coordination avec la RRQ (49 000\$ x 0,7% x 29 années)	9 947\$
Rente annuelle payable à compter de 65 ans (35 438\$ - 9 947\$)	25 491\$

RRUQ(suite)

- Prestation de décès
 - o Avant retraite
 - a. Avant 10 ans de service : valeur actuarielle de la rente différée à 65 ans
 - b. Après 10 ans de service : rente au conjoint selon le maximum entre :
 - a.
 - 50% rente coordonnée acquise+ 10% par enfant éligible
 - c. Sans conjoint : 20% par enfant éligible + écart avec a.
 - d. Sans conjoint et sans enfant éligible :
 - a.

RRUQ(suite)

- Après la retraite
 - a. 50% de la rente coordonnée au conjoint + 10% par enfant éligible

 - b. Sans conjoint : 20% par enfant

 - c. Total des cotisations + intérêts moins :
 - Rente reçue avant décès
 - Rente du conjoint survivant
 - Rente d'orphelin